



24

Décision du Président n°2025-023

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales - CGCT,

Vu la Délibération en date du 13 juillet 2020 visée en sous-Préfecture le 20 juillet 2020 autorisant le Président à prendre toutes décisions concernant la préparation, la passation, la négociation, la renégociation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres de travaux, de fournitures et de services et leurs avenants dans la limite d'un plafond fixé à 500 000 € HT, et à passer les contrats d'assurance,

Vu la décision du Bureau communautaire d'engager les travaux de végétalisation de la cour de la crèche intercommunale « Les Petites Crapouilles »;

Vu l'avis de publicité et la consultation engagée pour la désignation d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) chargé de l'accompagnement technique et administratif de l'opération

Vu l'avis de publicité et la consultation engagée pour la désignation d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) chargé de l'accompagnement technique et administratif de l'opération

CONSIDÉRANT

Que la procédure de mise en concurrence a été régulièrement menée ;

Que, à la suite de l'analyse des offres et sur avis du Bureau communautaire sous la forme d'une commission MAPA, la société BDP – L'Atelier du Marché a présenté la proposition économiquement la plus avantageuse au regard des critères définis dans le règlement de consultation ;

Qu'il convient en conséquence de notifier le marché à cette société afin de permettre le lancement effectif de la mission d'AMO ;

DÉCIDE

Le marché d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) relatif aux travaux de végétalisation de la cour de la crèche intercommunale « Les Petites Crapouilles » est attribué à la société BDP – L'Atelier du Marché, pour un montant de 6825 euros HT.

La notification du marché et l'Acte d'Engagement est effectuée auprès du titulaire afin de permettre le démarrage de la mission conformément au calendrier prévisionnel de l'opération.

Fait au Russey, le 23/10/2025.

Le Président,

Gilles ROBERT

Communauté de Communes du Plateau du Russey

Date de transmission de l'acte: 06/11/2025

Date de réception de l'AR: 06/11/2025

025-242504355-DE_2025_023-AU

A G E D I

re de Tassigny - 25 210 LE RUSSEY

3 81 43 74 17 - courriel : contact@cc-russey.fr